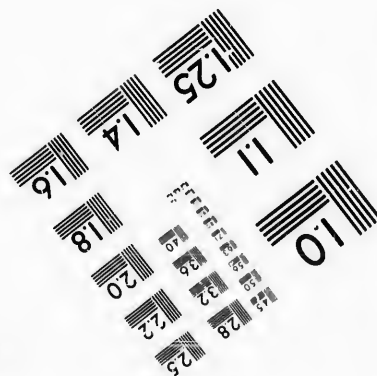
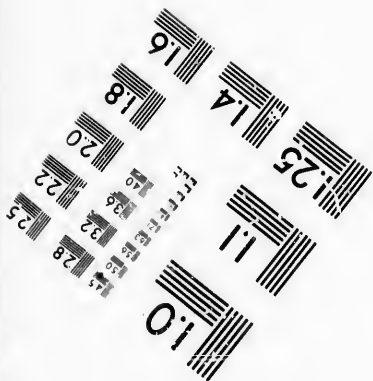
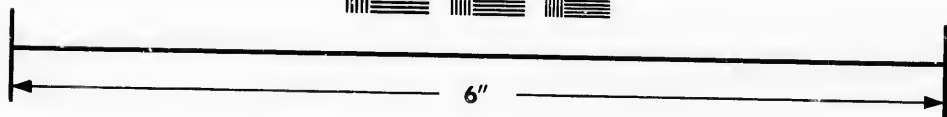
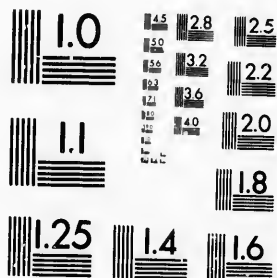


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

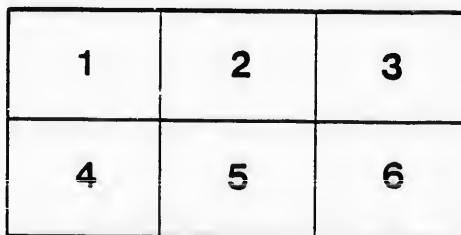
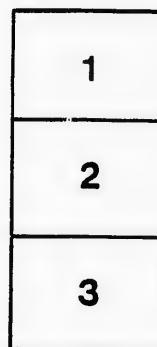
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



## REQUIESCAT IN PACE.

*Pour celui qui craint le Seigneur,  
la joie est dans la fin de la vie, la  
bénédiction au jour de la mort.*

ECCLE. I, 13.

MA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE,

A la date du vingt-deux février, je me hâtais de vous adresser le billet mortuaire de notre chère Sœur Helena O'Reilly de Saint-Félix dont l'édifiant trépas venait, ce jour-là même, de pénétrer nos âmes des saintes joies du *dernier départ*. J'ai toujours regretté de n'avoir pu vous faire plus tôt le portrait de cette vraie religieuse, si fortement attachée à notre saint Ordre et à chacun des monastères qui le composent. Aussi, est-ce un grand bonheur pour moi de pouvoir enfin remplir, à votre égard, le devoir d'édification que m'impose nos saintes Règles, et d'acquitter en même temps une dette de reconnaissance, en rendant hommage aux vertus de celle qui a bien mérité de notre communauté, en devenant sa première historienne.

Notre bien-aimée Sœur Saint-Félix vit le jour dans la ville de Cork en Irlande. Nous avons peu de détails sur ses premières années ; mais ce que personnel n'ignore, c'est qu'elle fit de bonne heure l'expérience des épreuves de la vie. Elle n'avait que douze ans lorsqu'elle dut échanger les douceurs de la patrie et du foyer paternel, pour les ennuis de l'exil et l'aangoisse des plus déchirantes séparations.

Peut-être vous rappelez-vous, mes bien chères Mères, avoir lu dans notre Histoire, à la date de 1847, une page navrante où elle-même nous a décrit les malheurs des enfants de la catholique Irlande, s'enfuyant de leur sol natal pour chercher refuge et hospitalité sur notre paisible terre du Canada. Les parents de la jeune Helena furent de ceux qui suivirent ce courant d'émigration. Le typhus régna bientôt à bord du navire où ils s'étaient embarqués avec leur famille ; ils eurent même la douleur de voir une de leurs plus jeunes enfants succomber aux atteintes de la contagion, et devenir la proie de l'océan.

Arrivée à la Grosse-Ile, lieu désigné pour la quarantaine, Madame O'Reilly disait un triste adieu à son mari et partait pour une patrie meilleure. Quant au malheureux père, après avoir une première fois vaincu le mal qui venait de lui ravir une épouse chérie, il expirait victime d'une rechute, peu de jours après son débarquement à Québec, laissant après lui, sur la terre d'exil, notre future compagne et ses deux sœurs cadettes.

Mais notre Père des cieux, qui a soin du petit oiseau et dont la providence s'étend jusqu'au brin d'herbe, ne pouvait laisser sans asile ici-bas les plus faibles, les plus abandonnés de ses enfants. Ce fut à cette époque que, sous sa divine inspiration, notre communauté recueillit avec amour et empressement les trois jeunes demoiselles O'Reilly. Elles lui furent présentées par le secrétaire du diocèse, M. l'abbé Charles Felix Cazeau qui s'était constitué selon l'expression de notre regrettée Sœur - "l'ami le plus compatissant, le protecteur le plus zélé, le plus généreux bienfaiteur des orphelins de 1847."

Nos nouvelles protégées trouvèrent, dans ce prêtre distingué, un cœur de père dont le dévouement revêtit, spécialement à leur égard, des formes aimables de la charité unies aux marques les plus touchantes de la bonté et de l'affection paternelles. Aussi verrons-nous plus tard l'aînée de nos trois orphelines adopter le nom de son bienfaiteur, et lui offrir, par là, un témoignage toujours vivant de sa religieuse et vive reconnaissance.

Mais avant de considérer notre chère Sœur Saint-Félix dans sa vie religieuse, disons un mot de son séjour dans notre pensionnat. Nous venons de la quitter au moment où la mort tranchait le dernier nœud de ses affectueux filiales. Il est facile de comprendre que tant d'épreuves à la fois, dans un âge si tendre, pénétrèrent l'âme de cette pauvre enfant d'une mélancolie qui s'imprégna depuis à tout son caractère. Mais ce fut sans doute aussi à ce rude creuset de l'adversité que son esprit, d'ailleurs très élevé, acquit cette trempe solide, ce sérieux réfléchi qui prédispose merveilleusement au travail de la pensée. Elle ne tarda pas à justifier en elle-même ce qu'elle dira plus tard de ses compatriotes, qu'ils se montrèrent *toujours avides du pain de l'intelligence*. Son ardente et constante application à l'étude fût bientôt récompensée par des progrès aussi rapides que les fruits en furent durables.

La culture du cœur ne fut pas plus négligée : docile aux instructions religieuses, solides et éclairées qu'elle recevait, elle entendit bientôt la voix de l'Époux appelant son épouse bien-aimée. Elle était dans sa dix-neuvième année lorsqu'elle demanda avec instance qu'on lui ouvrît les portes à la noviciat. La faible santé de la jeune aspirante eût été le seul obstacle à son admission ; mais la communauté ne crut pas devoir frustrer du grand bonheur de la vie claustrale, celle qui semblait l'avoir si bien mérité par tant d'épreuves, une si constante ardeur au travail et une vraie piété.

Notre nouvelle postulante fut heureuse de se retrouver en famille, auprès des Mères qui l'adoptaient cette seconde fois avec un redoublement de tendresse. Elle voulut répondre à cette insigne faveur en se montrant plus que jamais appliquée au devoir. Dès lors elle devint un auxiliaire précieux aux maîtresses de classe ; mais ce fut surtout après sa profession qu'elle partagea toutes leurs peines et leurs fatigues, ce qu'elle n'a cessé de faire jusqu'à l'époque de la suppression de notre pensionnat en 1868.

C'est au Secrétariat que nous la trouvons ensuite ; elle y dépensa toute son activité, opposant chaque jour, au dépérissement progressif de ses forces, l'amour du devoir et l'énergie de la vertu.

En signalant la *passion du devoir* comme le trait caractéristique de notre regrettée Sœur, je ne pouvais, il me semble, mieux résumer son éloge.

Il est une autre flamme cependant que nous avons vu briller en elle d'un éclat plus doux : *l'amour de notre saint Ordre*. Cette ardente affection paraissait avoir sa source principale, dans le culte que ma Sœur Saint-Félix professait hautement, envers le glorieux Patriarche de la famille augustinienne.

Rien ne la transportait comme la lecture de ses écrits ; elle les étudiait et les étudiait encore, essayant d'en pénétrer l'importante doctrine, de se l'assimiler, et toujours elle en retirait pour son âme une nourriture substantielle et délicate. Un instinct filial, si je puis m'exprimer ainsi, lui faisait partout reconnaître les paroles de notre bienheureux Père. A certaines pensées, dans une lecture par exemple, avant même qu'on en eût indiqué l'auteur : " Que c'est beau ! disait-elle, ce doit être notre Père saint Augustin qui a dit cela . . ." Et en effet c'était bien lui.

De là une estime, un respect, une vénération croissante pour la lettre et la pratique de nos saintes Règles : de là aussi cette ardeur infatigable à promouvoir les œuvres et à procurer la gloire de notre Institut qu'elle *aimait uniquement*. Ici nos révérendes Mères de Lannion ne seront pas surprises d'apprendre avec quelle douce émotion ma Sœur Saint-Félix entendit lire la circulaire de leur excellente Sœur Thérèse de Jésus, décédée l'an dernier.

Il y était dit : " Appliquée de cœur à acquérir l'esprit et les vertus de notre saint Institut, elle reçut du ciel de gracieuses lumières sur notre titre de *Religieuses de la Miséricorde de Jésus* . . ." Cette particularité jeta notre chère malade dans une enthousiaste admiration ; à travers ses larmes, elle voulut relire, pour mieux les savourer, ces lignes précieuses, lui découvrant l'idéal des *vertus propres de notre Institut*, réalisé dans cette vraie fille de la Miséricorde de Jésus.

Elle apportait encore tous ses soins à se pénétrer de l'esprit de l'Eglise en chacune de ses principales fêtes. Le chant ou la psalmodie de l'Office divin la ravissait ; car l'étude journalière de nos Livres Saints lui donnait droit de dire à l'exemple du Psalmiste : *Je chanterai de cœur, je chanterai d'intelligence*.

A un esprit si élevé, il fallait aussi des aliments d'un ordre supérieur. Jamais les lectures simplement agréables n'eurent d'attrait pour cette amie du vrai et du beau ; elle s'appliquait au contraire à enrichir sa mémoire des seules connaissances nécessaires ou utiles à l'exercice de son emploi. Elle n'oublia pas surtout que c'est aux sources humineses et profondes des divines Ecritures que se perfectionnent les qualités de l'esprit et du cœur. C'est là que notre bien-aimée Sœur acquit cette largeur de vue, cette rectitude de jugement qu'admirent, plus d'une fois, des prélats éminents, des prêtres savants et des historiens distingués.

Est-il besoin d'ajouter que cette âme élevée, délicate, impressionnable, ne pouvant s'ignorer tout-à-fait elle-même fut, plus que bien d'autres, susceptible de souffrances. On comprend assez d'ailleurs à quels rudes combats se dévouent de telles âmes, lorsqu'elles s'engagent à la suite de

*Humble et doux Jésus.* Ma Sœur Saint-Félix ayant voulu la fin avait aussi accepté les moyens. Elle avait généreusement entrepris la lutte, tournant sans cesse contre elle-même les forces de son caractère et l'énergie de sa volonté. Le Dieu bon, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, sut reconnaître les efforts de sa laborieuse servante en lui faisant goûter, dans sa dernière maladie, les fruits de patience, de douceur et d'abnégation qu'un long et constant travail lui avait acquis à son insu.

Pendant les deux années de souffrance, d'infirmité et de faiblesse qui précédèrent sa mort, et durant lesquelles notre chère malade fut recluse à l'infirmerie, jamais on ne lui entendit formuler la plus légère plainte. Les douleurs atroces de la carie des os, qui avaient leur siège dans la poitrine, consommaient peu à peu les forces de la pauvre patiente, tandis que son âme achevait de se transformer au creuset purificateur. Presque toujours réduite à garder le lit, et ne pouvant faire un pas sans l'aide de l'infirmière, elle buvait à longs traits au calice amer de l'inaction, de l'isolement et de l'ennui ; mais jusqu'à la fin, nous la vîmes s'imposer un silence absolu sur ces cruels accompagnements de la maladie, plus insupportables que le mal même.

Depuis longtemps elle présentait que les jours de son pèlerinage ici-bas allaient bientôt finir ; aux craintes et aux terreurs succédèrent alors le désir de la mort et la joie des consolantes perspectives de l'éternité. Elle avait hâte de retourner à Dieu, et l'Époux divin, toujours fidèle à ses promesses, se plaisait à prouver une fois de plus dans son humble vierge que, *pour l'âme qui craint le Seigneur, la joie est dans la fin de la vie, la bénédiction au jour de la mort.* Ces paroles de nos Saints Livres avaient souvent ranimé son courage aux jours de l'épreuve ; mais c'est quand elle les vit se réaliser en elle, qu'elle en savoura surtout les ineffables douceurs.

Les consolations de la sainte Église lui furent prodiguées au moment suprême, comme pendant le cours de sa longue maladie. Monsieur notre Chapelain voulut assister à son dernier combat, et quelques minutes à peine après avoir reçu le bienfait d'une nouvelle absolution, elle remettait paisiblement son âme à Dieu, en présence de toute la communauté, vers les sept heures du matin.

Notre chère et regrettée Sœur était âgée de cinquante-six ans et sept mois ; elle en avait passé près de trente-huit dans la sainte religion.

Pendant ce mois consacré au soulagement des âmes souffrantes, j'ai l'espoir, mes bien bonnes Mères, que vous accorderiez quelques suffrages partienliers à nos chères défuntes, surtout à celles qui nous ont récemment quittées. Nous vous demeurerons toujours unies dans ces pieux suffrages jusqu'au jour où nous irons avec vous, sur les traces de nos bienheureuses devancières, grossir les rangs de la famille augustine *d'en haut.*

SURSUM CORDA !



Veuillez agréer pour vous, ma très-révérènde Mère, et pour chacun des membres de votre communauté, les plus affectueuses expressions de celle qui a l'honneur d'être bien respectueusement,

Votre très humble Sœur et servante,

SR ST-JOSEPH, SUPÉRIEURE

*De notre Monastère des Religieuses Hospitalières  
de la Miséricorde de Jesus,  
Hôpital-Général de Notre-Dame des Anges,  
Québec, le 17 novembre 1893.*

